

*Prêts aux petites entreprises—Loi*

garantira aux prêteurs conventionnels du pays au nom de la petite entreprise. De façon générale, c'est une mesure qui mérite l'appui général. Les députés qui ont déjà participé au débat ont parlé des différents problèmes qui entourent le bill, et de son utilité pour la petite entreprise.

Le projet de loi a déjà été modifié et amendé plusieurs fois. Au départ, il était parrainé par le ministère des Finances. A présent, c'est le ministère de l'Industrie et du Commerce qui le parraine. Plusieurs changements ont été apportés depuis. On a notamment inclus plusieurs catégories d'entreprises pour permettre d'accorder davantage de prêts à des entreprises individuelles. Depuis son entrée en vigueur, le bill a permis l'octroi de près de 82,500 prêts dont le montant total représente près de 1 milliard et demi. C'est pourquoi le bill prévoit que le montant total annuel des prêts ne sera plus de 800 millions mais de près de 1 milliard et demi.

Chacun connaît le rôle important que jouent les petites entreprises. Le ministre d'État chargé des Petites entreprises et du Tourisme (M. Lapointe), qui a quitté la chambre et qui est remplacé, je suppose, par le secrétaire parlementaire du ministre des Finances (M. Evans), connaît l'importance de la petite entreprise au Canada. Dans ses discours, le ministre a parlé du million de petites entreprises qui représentent 97 p. 100 du total des entreprises canadiennes. Elles emploient en tout près de 45 p. 100 de la population active et contribuent pour près de 30 p. 100 au produit national brut. C'est donc un secteur important de notre économie que nous devons comprendre et dont nous devons tenir compte.

Le ministre d'État chargé des Petites entreprises et du Tourisme avait l'air conscient de l'importance de ce secteur, notamment quand il a voté, comme tous les députés d'en face, en faveur du budget et des mesures qu'il contient, manifestant ainsi son appui au ministre des Finances. Malheureusement, ou il n'a pas saisi ce que le ministre des Finances avait à dire, ou bien il a négligé d'analyser les répercussions du budget sur la petite entreprise. Il semble qu'il joue sur deux tableaux en s'affirmant, d'un côté, le sauveur et le défenseur de la petite entreprise, de l'autre privant la petite entreprise des moyens qui lui permettraient de vivre et de survivre.

Pendant les quelques minutes qui me restent, j'aimerais essayer de faire comprendre au ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme) les conséquences pour celles-ci des mesures contenues dans le budget présenté par le gouvernement libéral.

Bien des points précis ont été abordés et traités par les députés qui m'ont précédé. Le secteur de la petite entreprise compte d'excellents porte-parole, qu'il s'agisse des représentants de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, des compagnies d'assurances ou des associations de détaillants d'automobiles. De nombreux appels ont été lancés avec tant de force et d'émotion qu'ils auraient dû frapper une corde sensible chez tous les députés, et notamment chez ceux du parti libéral qui ont la plus forte influence sur le ministre des Finances.

Les gens, je crois, perçoivent le budget comme un affront direct, une attaque directe et une menace directe à l'endroit de la petite entreprise. Le budget frappe la petite entreprise de bien des façons. Il permet plus difficilement aux gens d'investir dans la petite entreprise, de réunir un capital pour former une

petite entreprise, et de transférer la propriété d'une petite entreprise d'un particulier à un autre. Il affecte un certain nombre de transactions entre entreprises. Il compromet également de façon marquée la sécurité du propriétaire de petite entreprise qui prend sa retraite ou qui prend des dispositions pour l'assurer.

● (1720)

Ce qui nous amène à nous demander si ce budget est un échec ou s'il a une orientation bien précise, et dans ce dernier cas, quelle est-elle? On a soutenu que c'était un échec, compte tenu particulièrement du climat économique actuel. Lorsque le ministre des Finances préparait son budget l'été dernier, il aurait mal interprété ou mal compris les mesures qui s'imposaient et a produit ce document à courte vue. Le budget aura des répercussions épouvantables sur tout le climat économique du pays. Le ministre des Finances doit donc avoir fait erreur. Cette thèse est bien plausible.

Il nous faut examiner de plus près certaines des mesures proposées dans le budget pour en vérifier les répercussions et déterminer chacun pour soi s'il s'agit effectivement d'un échec ou d'une orientation précise que le ministre des Finances et ses collaborateurs ont voulu donner à l'économie.

Le contexte dans lequel ce document a été présenté est bien connu et il a été décrit avec beaucoup de passion par l'orateur précédent. Nous sommes tous conscients du fait que nous sommes en période de récession et que le taux d'inflation atteint les 12.75 p. 100. Nous savons que nous devons continuer à absorber des taux d'intérêt qui sont intolérables et mortels pour les petites entreprises, des taux d'intérêt que le gouvernement sanctionne par l'entremise de la Banque du Canada et qu'il maintient à un niveau de 4 à 5 p. 100 supérieur à celui des taux d'intérêt américains. Tous ces facteurs faisaient partie intégrante de la conjoncture économique lorsque ce budget a été présenté.

Le taux de chômage n'est pas négligeable non plus. Le budget frappe durement les petites entreprises. Or, les petites entreprises sont génératrices d'emplois. On a mentionné certains chiffres. On a mentionné le fait qu'il y avait le mois dernier 140,000 chômeurs de plus au Canada. Les représentants de l'association nationale des fabricants de matériel de plomberie, qui compte 24,000 membres, ont déclaré qu'un quart d'entre eux étaient maintenant sans travail. Ce genre de choses fait des vagues dans le secteur de la construction. De plus, cela témoigne du ralentissement dans le principal secteur de notre économie.

Les objectifs de ce budget sont la justice, l'équité, les restrictions et le renouveau économique. Pour juger de la justice et de l'équité de ce budget, je crois qu'il faut être conscient du tour de passe-passe joué par le ministre des Finances. Il a fait croire à beaucoup de Canadiens qu'il diminuait de beaucoup les impôts fédéraux; on a avancé le chiffre de 8 millions. Mais en réalité, cette baisse d'impôt est presque insignifiante, à tel point que l'on ne devrait pas en tenir compte quand on compare les recettes provenant des taxes indirectes instituées par le budget. On nous dit que ceux qui gagnent \$15,000 par année paieront en tout environ \$25 d'impôt de moins par année, et que ceux qui gagnent \$17,000 économiseront \$45 par année en impôts directs.